

**VILLE DE VARENNES  
SÉANCE SPÉCIALE**

**8 JUIN 2020  
18 H 48**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 8 juin 2020, à 18 h 48, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes et par vidéoconférence, selon les décrets et les arrêtés ministériels.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent et Gaétan Marcil, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Par vidéoconférence : Madame la conseillère Brigitte Collin

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*  
Me Lyne Savaria, *directrice générale adjointe*  
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

Nous, membres du Conseil municipal de la Ville de Varennes, acceptons la tenue de la séance spéciale du Conseil le 8 juin 2020 à 18 h 48 et nous renonçons à l'avis de convocation.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2020-276**

**Arrêté ministériel 2020-033 – Poursuite des processus de consultation ou d'approbation référendaire pour certains dossiers – Ajustement à la liste**

CONSIDÉRANT la présente situation de pandémie;

CONSIDÉRANT que plusieurs processus de consultation publique ou d'approbation référendaire ont été jusqu'ici interrompus par l'effet des décrets et arrêtés ministériels;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-033 de la ministre de la Santé et de Services sociaux en date du 7 mai 2020;

CONSIDÉRANT le prolongement des mesures de confinement et de distanciation sociale et l'importance de permettre à certains projets d'avancer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les procédures faisant partie du processus décisionnel de la Ville de Varennes et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soient remplacés par les procédures décrites à l'arrêté ministériel 2020-033 de la ministre de la Santé et de Services sociaux en date du 7 mai 2020 pour les dossiers énumérés en annexe des présentes.

QUE les résolutions 2020-226 et 2020-265 soient ajustées en conséquence.

ADOPTÉE.

**2020-277 Mandat pour émission de constats d'infraction – Trimax Sécurité inc.**

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER les agents de la firme Trimax Sécurité inc. à émettre des constats d'infractions en vertu des règlements RM-VAR-302 relatif aux animaux, RM-VAR-204 concernant la circulation, 480 concernant les animaux, 529 concernant les nuisances, 534 concernant la signalisation, 661 concernant la sécurité, la paix et l'ordre et le règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

ADOPTÉE.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 18 h 50.

*Le maire,*

*Le directeur des Services juridiques  
et greffier,*

\_\_\_\_\_  
Martin Damphousse

\_\_\_\_\_  
Me Marc Giard, OMA